

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
21 NOV. 2016

Dossier complet le
21 NOV. 2016

N° d'enregistrement
F04416P0120

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un carrefour giratoire au droit du croisement de la RD20 et de la rue de la Savonnerie sur la commune de Lutterbach.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Marie-Luce Bousseton (Directrice générale)

RCS / SIRET 180009225600015 | Forme juridique Ets public nation

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières e) Tout giratoire dont l'emprise est supérieure ou égale à 0,4 ha	Création d'un carrefour giratoire de 20m de rayon extérieur, soit 0,13 Ha. L'emprise totale du projet (y-compris talus, bretelles, abords, espaces paysagers annexes et reprises des profils de voirie) représente 0,9 Ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la reprise de voiries existantes et leur transformation en un carrefour giratoire de 20m de rayon extérieur au droit du croisement de la RD20 et de la rue de la Savonnerie à Lutterbach, afin de desservir le futur centre pénitentiaire.

Ce projet a d'ores et déjà été étudié dans le cadre de l'étude d'impact du projet de centre pénitentiaire, une branche du giratoire est la voie d'accès au futur équipement.

4.2 Objectifs du projet

Un dossier d'enquête préalable à la DUP comprenant une étude d'impact relative à la réalisation du centre pénitentiaire de Lutterbach a été réalisé en octobre 2010. Un arrêté préfectoral n°2011-208-12 en date du 27 juillet 2011 a déclaré d'utilité publique le projet de construction d'un établissement pénitentiaire à Lutterbach. Par ailleurs, un arrêté préfectoral en date du 11 avril 2016 a prorogé la validité de l'arrêté de DUP de 5 ans (soit jusqu'au 26/07/2021). Le projet déclaré d'utilité publique en 2011 comprenait la réalisation du centre pénitentiaire, de sa voie d'accès et du carrefour giratoire permettant la liaison entre cette dernière et la RD20.

Cependant, les emprises de ce carrefour giratoire ne font pas toutes parties du périmètre de la DUP arrêtée. L'objet de cette demande doit permettre de réaliser un dossier de DUP modificatif pour y inclure les emprises du giratoire.

En termes de surfaces, les emprises supplémentaires sont estimées à 9168 m², soit une augmentation de 4,2 % de l'emprise initiale de la DUP. Ces emprises supplémentaires sont intégralement incluses dans le domaine public routier départemental et communal.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de réalisation du giratoire sont prévus entre 2019 et 2020. L'ensemble des mesures pour limiter la gêne occasionnée aux circulations sur les voies concernées (RD20 et rue de la Savonnerie) et le maintien des accès aux activités existantes seront prises.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le carrefour giratoire est constitué de quatre branches :

- Branche Sud : RD 20 vers et depuis Reiningue ;
- Branche Ouest : accès au centre pénitentiaire ;
- Branche Nord : RD 20 vers et depuis Lutterbach ;
- Branche Est : Rue de la Savonnerie vers et depuis la Zone d'Activité.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour mémoire, le projet de centre pénitentiaire a déjà fait l'objet d'une étude d'impact dans le cadre de la déclaration d'utilité publique.

Le projet de centre pénitentiaire (y compris voie d'accès et carrefour giratoire), sera soumis dans sa globalité à une procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier d'étude d'impact au titre des articles L. 122-1 et suivants et R122-2 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise totale du projet (y-compris bretelles, talus, abords, espaces paysagers annexes et reprises des profils de voirie) :	0,9 Ha.
Dimensions du giratoire :	20 m de rayon extérieur, soit 0,13 Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lutterbach

Coordonnées géographiques¹

Long. 7 ° 15 ' 51 " E Lat. 47 ° 45 ' 18 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Centre pénitentiaire de Lutterbach

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'emprise des travaux routiers est actuellement occupé par des parcelles agricoles (parcelles déjà comprises dans le périmètre de la DUP arrêtée en 2011, et propriétés du Ministère de la Justice) et des voiries publiques (RD20 - Département - et rue de la Savonnerie - Commune de Lutterbach).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Lutterbach (approuvé le 24 mai 2013).
Le projet est concerné par les zones suivantes :
- Emplacement réservé n°2 (pour les parcelles appartenant au Ministère de la Justice) ;
- Voiries publiques existantes non concernées par le zonage du PLU (pour les parcelles appartenant au département et à la Commune de Lutterbach).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Lutterbach est couverte par le PPRi de la Doller arrêté le 30 avril 2014. Une partie de l'emprise du giratoire est en zone inconstructible ou en zone à risque modéré.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est intégralement compris dans le périmètre de protection rapproché (zone B) des captages de la Basse Vallée de la Doller.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre le plus proche est situé à 200m, et séparé du site par la RD20. Il s'agit de la «Vallée de la Doller» (FR4201810), sous protection ZSC (Zone Spéciale de Conservation) en aval de la Directive «Habitats».
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblais-remblais sera recherché.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblais-remblais sera recherché.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'analyse des incidences potentielles sur les captages d'eau potables, et sur la zone Natura 2000 est détaillée en annexe 6.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit en partie sur des parcelles agricoles qui ont d'ores et déjà fait l'objet d'une acquisition foncière par l'Etat dans le cadre de la DUP du projet de centre pénitentiaire. Les autres parcelles constituant l'emprise du projet font déjà partie du domaine public routier.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Lutterbach est notamment concernée par le risque inondation et est couverte par un PPRi de la Doller arrêté le 30 avril 2014. L'analyse des incidences potentielles sur le risque d'inondation est détaillée en annexe 6.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de création d'un carrefour giratoire, en réduisant de fait les vitesses des véhicules, aura un effet positif sur les nuisances sonores du secteur.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le giratoire sera éclairé de nuit pour des raisons de sécurité routière.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le projet de carrefour giratoire n'a pas vocation à générer un trafic supplémentaire. La limitation des vitesses a un impact positif sur les rejets de polluants dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de création d'un carrefour giratoire au droit du croisement de la RD20 et de la rue de la Savonnerie est lié au projet de création d'un centre pénitentiaire.

Les incidences du projet de centre pénitentiaire et du carrefour giratoire ont d'ores et déjà été étudiées dans l'étude d'impact incluse dans le dossier de DUP de 2011.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cf. Annexe 6.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°6 : Informations complémentaires
Annexe n°7 : Avis de l'autorité environnementale du 23/12/2010
Annexe n°8 : Avis de l'hydrogéologue agréé, juillet 2010
Annexe n°9 : Avis de l'ARS du 21 juillet 2010

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

21/11/2016

Signature


 La Directrice générale
 Marie-Luce BOUGSETON